

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR
LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.327.251, un actif net de D : 2.317.151 et un bénéfice de la période de D : 23.557.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 27 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	1 776 165,456	2 579 866,906	2 252 022,057
Obligations et valeurs assimilées		1 660 784,841	2 488 048,906	2 252 022,057
Tires des Organismes de Placement Collectif		115 380,615	91 818,000	-
Placements monétaires et disponibilités		550 750,893	485 014,553	541 224,315
Placements monétaires	5	550 750,893	482 118,332	541 224,315
Disponibilités		-	2 896,221	-
Créances d'exploitation		334,542	334,535	334,536
		2 327 250,891	3 065 215,994	2 793 580,908
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	6	9 071,461	8 033,387	10 290,454
Autres créditeurs divers	7	1 027,969	257,227	615,564
		10 099,430	8 290,614	10 906,018
ACTIF NET				
Capital	8	2 272 883,246	2 999 705,023	2 682 971,390
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		21,992	19,553	18,200
Sommes distribuables de la période		44 246,223	57 200,804	99 685,300
ACTIF NET		2 317 151,461	3 056 925,380	2 782 674,890
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 327 250,891	3 065 215,994	2 793 580,908

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	9	22 414,300	48 220,224	33 495,575	68 216,548	130 594,863
Revenus des obligations et valeurs assimilées		22 414,300	48 220,224	33 495,575	68 216,548	130 594,863
Revenus des placements monétaires	10	5 793,868	14 595,505	3 926,192	5 711,840	8 823,253
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		28 208,168	62 815,729	37 421,767	73 928,388	139 418,116
Charges de gestion des placements	11	(6 641,482)	(13 746,345)	(7 989,954)	(13 698,482)	(28 529,364)
REVENU NET DES PLACEMENTS		21 566,686	49 069,384	29 431,813	60 229,906	110 888,752
Autres charges	12	(645,530)	(1 367,837)	(827,449)	(1 663,703)	(3 173,305)
RESULTAT D'EXPLOITATION		20 921,156	47 701,547	28 604,364	58 566,203	107 715,447
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 093,576)	(3 455,324)	(803,541)	(1 365,399)	(8 030,147)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		19 827,580	44 246,223	27 800,823	57 200,804	99 685,300
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 093,576	3 455,324	803,541	1 365,399	8 030,147
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 544,929	(7 303,341)	2 613,158	5 093,259	4 631,665
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		90,755	11 081,254	-	(11,600)	5 548,400
RESULTAT NET DE LA PERIODE		23 556,840	51 479,460	31 217,522	63 647,862	117 895,512

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	23 556,840	51 479,460	31 217,522	63 647,862	117 895,512
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	20 921,156	47 701,547	28 604,364	58 566,203	107 715,447
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 544,929	(7 303,341)	2 613,158	5 093,259	4 631,665
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	90,755	11 081,254	-	(11,600)	5 548,400
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(86 684,256)	(86 684,256)	(114 228,971)	(114 228,971)	(114 228,971)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(65 912,734)	(430 318,633)	(45 834,961)	(144 557,083)	(473 055,223)
Souscriptions					
- Capital	255 212,980	261 785,823	719 338,723	724 353,319	1 054 395,950
- Régularisation des sommes non distribuables	317,200	318,130	982,990	985,360	1 789,732
- Régularisation des sommes distribuables	4 329,894	4 593,011	25 002,671	25 221,409	33 982,465
Rachats					
- Capital	(319 914,861)	(675 466,509)	(764 265,434)	(863 840,989)	(1 515 125,114)
- Régularisation des sommes non distribuables	(397,537)	(503,501)	(1 052,882)	(1 099,060)	(2 493,977)
- Régularisation des sommes distribuables	(5 460,410)	(21 045,587)	(25 841,029)	(30 177,122)	(45 604,279)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(129 040,150)	(465 523,429)	(128 846,410)	(195 138,192)	(469 388,682)
ACTIF NET					
En début de période	2 446 191,611	2 782 674,890	3 185 771,790	3 252 063,572	3 252 063,572
En fin de période	2 317 151,461	2 317 151,461	3 056 925,380	3 056 925,380	2 782 674,890
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	22 726	26 124	29 702	30 626	30 626
En fin de période	22 096	22 096	29 263	29 263	26 124
VALEUR LIQUIDATIVE	104,867	104,867	104,464	104,464	106,518
TAUX DE RENDEMENT	0,97%	2,03%	0,98%	2,00%	3,94%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus, au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements.

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020, à D. 1.776.165,456 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées		1 595 125,150	1 660 784,841	71,67%
<u>Obligations de sociétés</u>		726 930,900	747 804,530	32,27%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	99 975,000	105 136,540	4,54%
Obligations ATL 2015-2 CAT A au taux de 7,5%	1 000	19 998,000	20 415,770	0,88%
Obligations Attijari Bank Subordonné 2017 CAT A au taux de 7,4%	1 500	60 000,000	60 301,680	2,60%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	76 832,000	79 538,400	3,43%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	33 298,800	34 080,130	1,47%
Obligations CIL 2015/2 au taux de 7,65%	1 500	30 000,000	31 229,020	1,35%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	146 875,000	149 670,900	6,46%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	49 948,200	50 531,790	2,18%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1 000	20 000,000	20 488,390	0,88%
Obligations TL 2014/2 au taux de 7,8%	1 000	40 000,000	41 357,120	1,78%
Obligations TL 2015/2 au taux de 7,75%	1 000	60 000,000	61 212,820	2,64%
Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	90 000,000	93 841,970	4,05%
<u>Emprunt National</u>		50 000,000	50 076,550	2,16%
Emprunt National 2014 Cat C	1 000	50 000,000	50 076,550	2,16%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		818 194,250	862 903,761	37,24%
BTA 5,5% 10-2020	100	96 050,000	102 978,520	4,44%
BTA 5,6% 08-2022	250	238 244,250	257 007,581	11,09%
BTA 6% 04-2023	200	193 300,000	199 515,760	8,61%
BTA 6% 04-2024	100	96 400,000	99 566,200	4,30%
BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	203 835,700	8,80%
Titres des Organismes de Placement Collectif		113 778,875	115 380,615	4,98%
Actions SICAV				
TUNISIE SICAV	595	113 778,875	115 380,615	4,98%
Total		1 708 904,025	1 776 165,456	76,65%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			76,32%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 550.750,893 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/06/2020</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue	343 798,453	345 934,148	14,93%
AMEN BANK	343 798,453	345 934,148	14,93%
Dépôt à terme	200 000,000	204 816,745	8,84%
BNA 184J_23/09/2020 (au taux de 12%)	200 000,000	204 816,745	8,84%
Total général	543 798,453	550 750,893	23,77%
Pourcentage par rapport au total des Actifs	23,67%		

Note 6 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2020 à D : 9.071,461 contre D : 8.033,387 au 30 juin 2019 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Smart Asset Management	3 319,363	2 806,247	3 915,860
Maxula Bourse	3 319,363	2 806,247	3 915,860
Rémunération du dépositaire	2 432,736	2 420,893	2 458,734
Total	<u>9 071,461</u>	<u>8 033,387</u>	<u>10 290,454</u>

Note 7 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 1.027,969 contre D : 257,227 au 30 juin 2019 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Solde des souscriptions et rachats	104,840	-	-
Redevance du CMF	190,140	236,407	237,744
Retenue à la source sur commissions	712,169	-	357,000
Autres	20,820	20,820	20,820
Total	<u>1 027,969</u>	<u>257,227</u>	<u>615,564</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2020, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2019

Montant	2 682 971,390
Nombre de titres	26 124
Nombre d'actionnaires	79

Souscriptions réalisées

Montant	261 785,823
Nombre de titres émis	2 549
Nombre d'actionnaires nouveaux	5

Rachats effectués

Montant	(675 466,509)
Nombre de titres rachetés	(6 577)
Nombre d'actionnaires sortants	(7)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	11 081,254
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(7 303,341)
Régularisation des sommes non distribuables	(185,371)

Capital au 30-06-2020

Montant	2 272 883,246
Nombre de titres	22 096
Nombre d'actionnaires	77

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 22.414,300 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020, contre D : 33.495,575 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2020	Du 01/01 Au 30/06/2020	Du 01/04 Au 30/06/2019	Du 01/01 Au 30/06/2019	Année 2019
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	14 089,480	27 594,488	19 228,841	40 812,037	73 027,268
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	8 324,820	20 625,736	14 266,734	27 404,511	57 567,595
TOTAL	22 414,300	48 220,224	33 495,575	68 216,548	130 594,863

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 14.595,505, contre D : 5.711,840 pour la même période de l'exercice 2019, et représente le montant des intérêts sur les dépôts, et se détaille comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2020	Du 01/01 Au 30/06/2020	Du 01/04 Au 30/06/2019	Du 01/01 Au 30/06/2019	Année 2019
Intérêts des dépôts à vue	1 397,945	8 857,553	1 369,428	3 155,076	5 677,338
Intérêts des certificats de dépôt	-	921,207	2 556,764	2 556,764	2 556,764
Intérêts des comptes à terme	4 395,923	4 816,745	-	-	589,151
TOTAL	5 793,868	14 595,505	3 926,192	5 711,840	8 823,253

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 13.746,345, contre D : 13.698,482 pour la même période de l'exercice 2019, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2020	Du 01/01 Au 30/06/2020	Du 01/04 Au 30/06/2019	Du 01/01 Au 30/06/2019	Année 2019
Commission de gestion	2 137,788	4 504,375	2 806,247	5 650,511	10 668,427
Commission de distribution	2 137,788	4 504,375	2 806,247	5 650,511	10 668,427
Commission de dépôt	2 365,907	4 737,596	2 377,460	2 397,460	7 192,510
Total	6 641,482	13 746,345	7 989,954	13 698,482	28 529,364

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 1367,837, contre D : 1663,703 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2020	Du 01/01 Au 30/06/2020	Du 01/04 Au 30/06/2019	Du 01/01 Au 30/06/2019	Année 2019
Redevance du CMF	598,501	1 261,735	786,575	1 583,353	2 988,377
Commissions bancaires	47,029	106,102	40,874	80,350	184,928
Total	645,530	1 367,837	827,449	1 663,703	3 173,305

Note 13 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.